

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sénart, le 12 mars 2018

SÉNART : LA COMMUNE DE LIEUSAIN LAURÉATE DU PRIX "RESTAURATION DE SITES DÉGRADÉS" POUR L'ESPACE NATUREL DE LA MOTTE RÉAMÉNAGÉ PAR L'EPA SÉNART 15 HECTARES POLLUÉS AUJOURD'HUI REHABILITÉS UNE RÉALISATION FIDÈLE À L'ADN VERT DE SÉNART



C'est une action inédite pour un aménageur public. Au terme de 4 années de travaux et grâce à un investissement de 3 millions d'euros porté à 90% par l'EPA Sénart, les 15 hectares de la Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de la Motte à Lieusaint (77) reprennent vie. Dans le cadre du *Grand Prix Milieux humides et urbanisme*, les ministères de la *Transition écologique et solidaire* et de la *Cohésion des territoires* ont, vendredi 9 mars, décerné à la commune de Lieusaint le Prix «*Restauration de sites dégradés*» pour cette opération de réaménagement ambitieuse et de grande envergure.

L'*Espace naturel de la Motte* est un nouvel exemple de la stratégie de valorisation de l'environnement, développée par l'aménageur public, pour proposer un modèle d'urbanisation durable sur l'ensemble des 10 communes de l'Opération d'Intérêt National de Sénart, territoire de Grand Paris Sud. Situé au sud de l'Écopôle et à proximité immédiate des ÉcoQuartiers de *Chanteloup* et de *l'Eau Vive*, l'*Espace naturel de la Motte* est représentatif de la politique d'aménagement de l'EPA Sénart, visant à développer un territoire respectueux de son environnement et de sa dimension paysagère.

«*L'attribution de ce Prix à la commune de Lieusaint est une belle récompense pour les équipes de l'EPA Sénart. En lieu et place d'une verrue polluée, nous avons su renaturer et recréer un lieu unique qui intègre nos exigences de durabilité.*» explique **Aude DEBREIL, Directrice Générale de l'EPA Sénart.** «*Quatre ans d'études, quatre ans de travaux et un investissement financier exceptionnel ont été nécessaires pour parvenir à l'émergence d'un site qualitatif qui renforce notre attractivité territoriale à l'échelle de Grand Paris Sud. Sénart est désormais vierge de toute friche industrielle polluante, une exception à souligner en Île-de-France.*»

L'EPA Sénart :

45 ans

Un outil de développement de l'attractivité du territoire au service de Grand Paris Sud

Une Opération d'Intérêt National s'étendant sur 8 communes de Seine-et-Marne et 2 d'Essonne

2 200 ha disponibles immédiatement

1 200 ha de réserves foncières

Un établissement public qui s'autofinance et fonctionne sans subvention

• Une opération d'ingénierie écologique à forte valeur ajoutée

Pour contribuer à la qualité de vie des Sénartais vivant ou travaillant à Lieusaint, commune préoccupée par la dégradation progressive d'un espace classé ZNIEFF¹ sur son territoire, l'EPA Sénart s'est mobilisé et a mené une vaste opération de réaménagement hydro-écologique. Le défi à relever était ambitieux : près d'une gare RER très fréquentée, (re)donner vie à l'ancien réservoir de décantation des eaux d'une sucrerie fermée en 1988, bassin pollué, s'asséchant graduellement, et petit à petit déserté par la faune et la flore. Environ 3 M€ ont été alloués par l'établissement public pour transformer ces lieux dégradés afin de restaurer ce milieu humide en voie de disparition. Mission accomplie : l'*Espace naturel de la Motte* offre désormais une pluralité d'usages (espace de biodiversité, fonction paysagère, promenades, découverte, régulation des eaux pluviales...).

*Plus de 3 millions
d'euros investis,
dont 90 % financés
par l'EPA Sénart*

• Un bilan écologique et social positif

La renaturation progressive du plan d'eau, de sa faune et de sa flore, contribuent au bilan écologique remarquable du site. Les dispositifs de gestion et de régulation des eaux, ainsi que ceux visant à dépolluer les bassins, ont fait leurs preuves. Aujourd'hui, l'*Espace naturel de la Motte* est un refuge naturel qui abrite un grand nombre d'espèces animales, oiseaux, amphibiens, insectes. Le site se distingue dorénavant par ses aménagements pédagogiques parfaitement intégrés au paysage. Sentiers, ponton, passerelles en bois, pôles d'observation accessibles à pied comme à vélo, parcours éducatif et signalétique explicative... L'*Espace naturel de La Motte* est désormais une destination fréquentée tant par un public curieux que par les promeneurs, les ornithologues et amateurs de photo en milieu naturel.

*Une recolonisation rapide
de l'espace réaménagé
par de nombreuses espèces
faunistiques et floristiques*

Avec l'attribution du Prix *Restauration de sites dégradés* à la commune de Lieusaint, Sénart conforte son statut de laboratoire péri-urbain d'aménagement et d'innovation à ciel ouvert en termes de Développement Durable, porté par un aménageur public dédié.

À propos de l'Opération d'Intérêt National de Sénart

Sénart, territoire de Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 121 000 habitants, 4 300 entreprises et 43 300 emplois. Chaque année, Sénart génère la création de plus de 1 000 emplois et la construction d'environ 1 000 logements.

À propos de l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart

L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'Opération d'Intérêt National, au sein de l'agglomération de Grand Paris Sud. Il participe ainsi activement à la production de logements en Ile-de-France et à son attractivité économique.

Pour en savoir plus : www.epa-senart.fr

Contacts Presse :

Marylin HUTEAU

Directrice du marketing et de la communication : 01 64 10 15 19

Service de Presse :

Agence Treize Cent Treize - 01 53 17 97 13

Alain N'DONG • Estelle ELKAIM

Presse_EPASenart@treizecenttreize.fr

¹ Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique